

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DU 13 AVRIL 2011**

À une séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire des Pionniers dûment convoquée et tenue au 1725, boul. du Carmel, Trois-Rivières, ce **treizième jour du mois d'avril deux mille onze**, à dix-neuf heures, à laquelle étaient présents :

---

**PRÉSENCES :**

**Représentants des parents :**

Monsieur Michel Dupont (arrivé à 19 h 05)  
Madame Isabelle Gascon  
Monsieur Pierre Montreuil  
Madame Béatrice Porco  
Monsieur Marc Veillet

**Représentants des enseignants :**

Monsieur Jean Carpentier  
Madame Geneviève Lafleur  
Madame Anny Laliberté

**Représentant des professionnels :**

Philippe Deblois

**Représentant du personnel de soutien :**

Monsieur Sébastien Provencher

**Représentants des élèves :**

Madame Eve-Marie Marchand  
Monsieur Mohamed Amine Lemrini (arrivé à 19 h 05)

**Représentant de la communauté :**

Aucun

**Direction :**

Monsieur Denis Laroche

**ABSENCES :**

Madame Martine Champagne  
Madame Jocelyne Lamothe

Madame Sylvie Trottier, monsieur Stéphane Ayotte ainsi que monsieur Pier-Luc Champagne ont participé à la séance.

**1. Mot de bienvenue**

Monsieur Montreuil souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Carpentier d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

*10.1 Ustensiles et bouteilles de plastique*

*10.2 Skatepark*

CE-113/10-11-31

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. Adoption du procès-verbal du 16 mars 2011**

Il est proposé par madame Lafleur d'adopter le procès-verbal avec quelques corrections.

CE-113/10-11-32

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. Affaires découlant du procès-verbal et correspondance**

Rien à signaler

**5. Parole au public**

Rien à signaler.

**6. Mot de la direction**

*Plan pédagogique*

Afin d'assurer la réussite d'élèves en difficulté, des groupes de différentes matières et de niveaux différents ont été divisés.

*Lieutenant-gouverneur*

Cette année, deux élèves de l'école secondaire des Pionniers ont reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur. Cette cérémonie a eu lieu le 9 avril 2011. Félicitations à Camille Montreuil et Philippe Mayer.

### Entrepreneuriat

Les enseignants du Profil entrepreneurial ont soumis 6 projets au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport lors d'un concours québécois en entrepreneuriat. Ils ont reçu 750 \$ pour chaque projet.

### Journée sans ménage

Afin de sensibiliser les élèves à la malpropreté de la cafétéria et de la place d'accueil après les pauses et le repas du midi, le comité École en santé et monsieur Landry, surveillant d'élève, ont eu l'initiative d'instaurer une journée sans ménage qui s'est tenue du 11 avril jusqu'au 12 avril 12 h45.

Pour faire suite à cette initiative et au discours prononcé par le président du gouvernement des élèves, les enseignants ont demandé aux élèves de faire une réflexion sur l'état des lieux.

De plus, un coupon-récompense est remis aux élèves pour chaque bon comportement aidant à maintenir la place d'accueil et la cafétéria propre.

### Défilé de mode

Les 7 et 8 avril avait lieu le défilé de mode de l'école secondaire des Pionniers. Ces soirées furent un vif succès.

### Nouvelle direction

Monsieur Laroche annonce la nomination de la nouvelle direction de l'école secondaire des Pionniers, madame Johanne Alarie. Cette dernière entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

## **7. Approbation de la convention de gestion (document 23)**

Monsieur Laroche explique que madame Chantal Morin et monsieur Stéphane Ayotte avec un comité, ont élaboré la convention de gestion.

Monsieur Ayotte présente la convention de gestion aux membres du comité d'établissement. Il explique que cette démarche est en lien avec l'école en santé, SIAA et le projet éducatif. L'objectif principal de la convention de gestion est de convenir des objectifs et des moyens pour permettre l'amélioration des zones de vulnérabilité de l'école et s'assurer de la réussite du plus grand nombre d'élèves.

De plus, chaque année les membres du comité de la convention de gestion réévaluent les objectifs ainsi que les moyens prévus pour l'augmentation du taux de réussite.

Les enseignants semblent voir qu'un seul problème à cette convention de gestion soit les cibles chiffrées. Ils croient que la pression sera davantage sur leurs épaules et que certains d'entre eux diminueront leur exigence afin d'augmenter le taux de réussite.

**CONSIDÉRANT** l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule : «La Commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la Commission scolaire et le ministre»;

**CONSIDÉRANT** que ce même article 209.2 stipule également : La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

1. Les modalités de la contribution de l'établissement;
2. Les ressources que la Commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;
3. Les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;
4. Les mécanismes de suivi et de reddition de compte mis en place par l'établissement.

**CONSIDÉRANT** les cibles établies par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

**CONSIDÉRANT** que la convention de gestion et de réussite éducative vise l'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires des élèves qui nous sont confiés;

**CONSIDÉRANT** les mécanismes de suivi et de reddition de compte mis en place par l'établissement;

**CONSIDÉRANT** que la convention de gestion et de réussite éducative s'inscrit dans les orientations du plan stratégique et de la convention de partenariat 2010-2015 de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

**CONSIDÉRANT** la démarche de consultation auprès du personnel de l'établissement;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur de l'établissement;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Veillet d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative telle que déposée. Le vote est demandé. La convention de gestion et de réussite éducative est approuvée par 6 voix contre 5.

Document explicatif sur la dissidence des représentantes et représentants du personnel enseignant en annexe.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME** à l'original sera transmise à madame Danielle Lemieux de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

CE-113/10-11-33

**APPROUVÉ À LA MAJORITÉ**

## **8. Compte-rendu du représentant au comité de parents et du gouvernement des élèves**

### Compte-rendu de madame Isabelle Gascon, représentante au comité de parents.

La rencontre du comité de parents s'est tenue le 5 avril 2011. Monsieur Hamel a présenté le but 5 de la convention de partenariat : *L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans dans les parcours de formation professionnelle.* L'objectif de ce but est de 2 % d'augmentation d'ici 2015.

La commission scolaire Chemin-du-Roy a procédé à la consultation du document d'une *Politique linguistique* en vue de l'amélioration du français dans l'enseignement, et ce, pour faire suite à une demande de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à toutes les Commissions scolaires. Dans ce document, dix-neuf moyens d'action sont prévus.

Les parents qui ont approuvé la Convention de gestion ont fait part de leur expérience.

### Compte-rendu de monsieur Amine Lemrini président, et Eve-Marie Marchand vice-présidente, du gouvernement des élèves.

Il y a eu une semaine « Carnaval » chargée en activités comme la journée chaude, cabane à sucre, journée sportive avec partie de hockey enseignants contre élèves, etc.

Le gouvernement des élèves a sondé deux cents élèves de différent niveau concernant le Web. Lors de la 3<sup>e</sup> édition du Forum des élèves, dont monsieur Lemrini à participer, les organisateurs désiraient entendre les élèves sur le sujet « Web 2.0 ».

De plus, lors de ce Forum, monsieur Lemrini a été nommé par les participants pour faire un résumé des échanges à la prochaine séance du conseil des Commissaires.

À la suite du voyage au Mexique et au Pérou des élèves du Programme d'éducation internationale, du 4<sup>e</sup> secondaire, madame Eve-Marie Marchand nous parle de son expérience.

## **9. Approbation des activités éducatives et procédure d'acceptation des activités éducatives**

Monsieur Denis Laroche présente les activités éducatives.

Il est proposé par madame Eve-Marie Marchand d'approuver les activités éducatives présentées.

CE-113/10-11-34

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## 10. Affaires nouvelles

### 10.1 Ustensiles et bouteilles

Monsieur Lemrini mentionne qu'il serait intéressant de magnétiser les poubelles pour récupérer les ustensiles que les étudiants jettent. Présentement, le concessionnaire de la cafétéria offre des ustensiles en plastique.

Il est suggéré par monsieur Lemrini d'offrir des bouteilles réutilisables avec le logo de l'école aux élèves. Cela suite au retrait des bacs de récupération pour les bouteilles de plastiques.

### 10.2 Skatepark

Le projet Skatepark avance. Il y a eu la formation d'un comité et une première démarche est faite avec la boutique S3 pour un projet de partenariat. Ce projet consiste d'obtenir une main-d'œuvre gratuite pour la fabrication des modules et quelques démonstrations en échange d'une visibilité de la compagnie sur les modules.

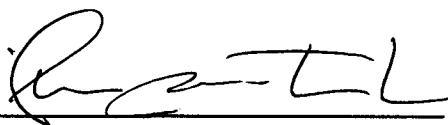
Finalement, le comité « Skatepark » a fait parvenir leur candidature à Kino-Québec dans le cadre du concours École active 2011 – *Opération ados*.

## 11. Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 11 mai 2011. Il est également convenu de reporter la rencontre du 7 juin au 8 juin 2011.

## 12. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 32 par monsieur Dupont que la séance soit levée.



Pierre Montreuil  
Président



Denis Laroche  
Directeur